

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CRETEIL - 9401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 20/02/2025 - 3800 - 2023 B 00472 - 948 147 947 - AATD

AATD

BILAN SIMPLIFIÉ

page 1

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

29 FEV. 2025

Edité le 12/02/2025

9800

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent Néant
-------	---	-----------------------------

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles	3 120	52	3 068	10,65		
Immobilisations financières						
ACTIF IMMOBILISÉ	3 120	52	3 068	10,65		
Matières premières, approv., en cours de production						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances	55		55	0,19		
Valeurs mobilières de placement						
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	25 114		25 114	87,14		
Caisse	582		582	2,02		
Charges constatées d'avance						
ACTIF CIRCULANT	25 751		25 751	89,35		
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	28 872	52	28 820	100,00		

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent Néant
--------	---	-----------------------------

Capital social ou individuel (dont versé :)	1 000	3,47		
Ecart de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	27 820	96,53		
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES	28 820	100,00		
Provisions pour risques et charges				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances et acomptes reçus sur commande en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
DETTES				
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	28 820	100,00		

AATD

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ

page 2

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

Edité le 12/02/2025

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2023	Exercice précédent Néant	Variation	%
--------------------	--------------------------------	-----------------------------	-----------	---

	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises		87 339	100,00			87 339	N/S
Production vendue biens							
Production vendue services							
Chiffres d'Affaires Nets		87 339	100,00			87 339	N/S
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation reçues							
Autres produits		3	0,00			3	N/S
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.		87 341	100,00			87 341	N/S
Achats de marchandises (y compris droits de douane)							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements		46 908	53,71			46 908	N/S
Variation de stock (matières premières et autres approv.)							
Autres achats et charges externes		12 561	14,38			12 561	N/S
Impôts, taxes et versements assimilés							
Rémunérations du personnel							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements		52	0,06			52	N/S
Dotations aux provisions							
Autres charges		1	0,00			1	N/S
Total des charges d'exploitation		59 522	68,15			59 522	N/S
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		27 820	31,85			27 820	N/S
Produits financiers							
Produits exceptionnels							
Charges financières							
Charges exceptionnelles							
RÉSULTAT AVANT PARTICIPATION ET IS		27 820	31,85			27 820	N/S
Participation des salariés							
Impôts sur les bénéfices							

Total des Produits	87 341	100,00			87 341	N/S
Total des Charges	59 522	68,15			59 522	N/S
RÉSULTAT NET	27 820	31,85			27 820	N/S
	<i>Bénéfice</i>					

Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

e 13/02/25
AB
Aen

AATD

S.A.S.U. au capital de 1 000,00 Euros
Siège social : 9 AVENUE EASTLEIGH

94190 VILLENEUVE-SAINT-GEORGES
R.C.S : 948147947

Rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2023

BRIAN. HUGUES. DANN ALTARAC, associé unique et gérant de la société AATD, soussigne, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2023, avoir établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de **87 338,74** Euros contre **0** Euros au titre de l'exercice précédent.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à **59 521,74** Euros pour l'exercice, contre **0** Euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les autres achats et charges externes ressortent à **12 560,93** Euros au 31/12/2023 contre **0** Euros pour l'exercice précédent.
- Les impôts et taxes ressortent à **0** Euros au 31/12/2023 contre **0** Euros pour l'exercice précédent.
- Les salaires et traitements ressortent à **0** Euros au 31/12/2023 contre **0** Euros pour l'exercice précédent. et les charges sociales correspondantes à **0** Euros au 31/12/2023 et **0** Euros pour l'exercice précédent.
- Les dotations aux amortissements et provisions, quant à elles, ressortent à **52,00** Euros au 31/12/2023 contre **0** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à **0** Euros, contre **0** Euros pour l'exercice précédent.

Enfin, le résultat exceptionnel s'établit à **0** Euros au 31/12/2023, contre **0** Euros au titre de l'exercice précédent.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat net se solde par un bénéfice de **27 819,53** Euros contre un bénéfice de **0** Euros au titre du précédent exercice.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 ainsi que l'évolution de leurs principaux postes par rapport à l'exercice précédent.

Bilan :

A l'actif :

- Les valeurs immobilisées brutes sont de **3 120,05** Euros, les amortissements et provisions correspondants de **52,00** Euros, soit un montant net de **3 068,05** Euros contre un montant net pour l'exercice précédent de **0** Euros.
- Les stocks et en-cours de production nets ressortent à **0** Euros, contre **0** Euros pour l'exercice précédent.
- Les créances et disponibilités nettes sont de **25 751,48** Euros, contre **0** Euros pour l'exercice précédent.

Au passif:

- Les capitaux propres s'élèvent à **28 819,53** Euros, contre **0** Euros pour l'exercice antérieur.
- Les emprunts et dettes ressortent à **0** Euros contre **0** Euros l'année précédente.

Compte de résultat :

Les produits d'exploitation ressortent à **87 341,27** Euros au 31/12/2023, contre **0** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'établit à **27 819,53** Euros, contre **0** Euros au titre de l'exercice précédent.

Par ailleurs, une comparaison plus détaillée des charges figure au paragraphe "Activité de la Société".

Résultats - Affectation :

L'exercice clos le **31/12/2023** fait ressortir **un bénéfice** de **27 819,53** Euros.

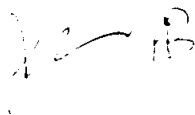
Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- A la réserve légale, pour un montant de 100,00 Euros
- A titre de distribution de dividendes à l'associé unique pour un montant de 27 719,53 sur les trois derniers exercices (art. 243 Bis du Code général des impôts) Euros.

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

Fait à VILLENEUVE-SAINT-GEORGES
Le 30/06/2024

Le Président



AATD

S.A.S.U. au capital de 1 000,00 Euros
Siège social : 9 AVENUE EASTLEIGH

94190 VILLENEUVE-SAINT-GEORGES
R.C.S : 948147947

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/06/2024

Le 30/06/2024,
à 10 HEURES,

Monsieur BRIAN, HUGUES, DANN ALTARAC, associé unique de la société **AATD**, s'est présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Monsieur BRIAN, HUGUES, DANN ALTARAC, préside la séance en qualité de **PRESIDENT**

Le Président constate que l'associé présent remplit les conditions de quorum et de majorité déterminés dans les statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- le justificatif de la convocation régulière de l'associé unique ;
- la feuille de présence;
- le rapport de gestion du Conseil d'administration ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 ;
- le texte des questions écrites adressées par l'associé unique dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés à l'associé unique ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2023, et quitus aux administrateurs,
- Affectation des résultats,
- Questions diverses.

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion du conseil d'administration,

Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites de l'associé unique.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Décision n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 lesquels font apparaître **un bénéfice de 27 819,53 Euros**.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Décision n° 2

Résultat – Affectation

L'associé unique entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2023** faisant ressortir **un bénéfice de 27 819,53 Euros**.

L'associé unique décide d'affecter le résultat de **27 819,53 Euros**, de la façon suivante :

- A la réserve légale, pour un montant de 100,00 Euros
- A titre de distribution de dividendes à l'associé unique pour un montant de 27 719,53 Euros

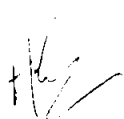
L'associé unique recevra ainsi un dividende unitaire de 27,72 Euros.

Décision n° 3

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

Le Président

 B (i 13/02/2024)